

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON
CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu administratif et financier

1885

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Juin 1886



GENÈVE

IMPRIMERIE CENTRALE GENEVOISE, RUE DU RHÔNE, 52

1886

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON
CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu administratif et financier
PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Juin 1886



GENÈVE
IMPRIMERIE CENTRALE GENEVOISE, RUE DU RHÔNE, 52
1886

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Par arrêté en date du 6 février 1885, le Conseil d'Etat a confirmé la nomination de M. Martin, Louis, aux fonctions de directeur de cet établissement, et le 30 décembre, il a nommé aux fonctions de médecin interne, M. Frédéric Frey, en remplacement de M. John Claret, démissionnaire.

A l'instance de la légation britannique à Berne, la Chancellerie fédérale suisse a transmis deux questionnaires relatifs aux hospices d'aliénés et aux hôpitaux. Le Conseil d'Etat a joint aux renseignements demandés quelques rapports et documents sur ces établissements.

Au 1^{er} janvier 1885, le nombre des malades qui restaient de l'année précédente, s'élevait à 139, dont 75 hommes et 64 femmes, se répartissant comme suit :

Présumés curables :	4 hommes,	5 femmes.
» incurables :	71	» 59

Le nombre des entrées a été dans le courant de l'année 1885 de 80, dont 38 hommes et 42 femmes, parmi lesquels 7 hommes et 9 femmes avaient déjà été traités dans l'établissement.

Sur ce nombre, 40 sont venus de l'Hôpital cantonal.

Le nombre des malades traités dans l'établissement pendant l'année, s'est élevé à 219 dont 113 hommes et 106 femmes.

Le nombre des sorties a été de 70 malades, dont 33 hommes et 37 femmes, se répartissant comme suit :

Guéris	6 hommes	12 femmes	Total	18
Améliorés	8 »	9 »	»	17
Sans changement	6 »	7 »	»	13
Décédés	12 »	9 »	»	21
Non aliéné	1 »	0 »	»	1
Total	33 hommes	37 femmes	Total	70

Age et durée de séjour des aliénés guéris

HOMMES		FEMMES	
Age	Durée de séjour	Age	Durée de séjour
20 ans,	87 jours.	25 ans,	146 jours.
31 »	58 »	26 »	186 »
35 »	35 »	28 »	52 »
47 »	146 »	36 »	109 »
49 »	35 »	40 »	1522 »
69 »	229 »	42 »	49 »
		45 »	65 »
		50 »	24 »
		51 »	71 »
		55 »	112 »
		61 »	93 »
		64 »	68 »
Total 588 jours.		Total 2497 jours.	

Moyenne de l'âge des hommes guéris,	41 ans $\frac{5}{10}$.
» du séjour	98 jours
» de l'âge des femmes guéries,	45 ans $\frac{7}{10}$.
» du séjour	208 jours $\frac{1}{10}$

Des 30 malades sortis améliorés ou sans changements, 23 sont étrangers au canton et 7 sont Genevois, sur les 23 étrangers, 13 ont été transférés dans d'autres hospices d'aliénés, 2 ont été mis en pension et 8 sont rentrés dans leur famille.

Décès

Causes de la mort	Hom.	Fem.	Total.
Congestion cérébrale..	—	1	1
Hémorrhagie cérébrale.	1	—	1
Paralysie générale.	5	—	5
Myélite	—	1	1
Myélite chronique diffuse.	1	—	1
Bronchite	—	1	1
OEdème pulmonaire	—	1	1
Congestion pulmonaire.	—	1	1
Broncho-pneumonie.	1	—	1
Tuberculoses pulmonaires.	2	—	2
Gangrène pulmonaire.	—	1	1
Abcès tuberculeux à l'abdomen..	—	1	1
Démence cachexie	—	1	1
Sénilité.	2	1	3
	12	9	22

Age et durée de séjour des aliénés décédés

HOMMES		FEMMES	
Age	Durée de séjour	Age	Durée de séjour
27 ans,	886 jours.	55 ans,	924 jours.
29 »	1290 »	56 »	100 »
32 »	544 »	57 »	101 »
42 »	19 »	40 »	251 »
44 »	59 »	40 »	550 »
45 »	692 »	40 »	8 »
48 »	206 »	52 »	17 »
51 »	202 »	57 »	329 »
63 »	6241 »	77 »	119 »
64 »	51 »		
72 »	92 »		
74 »	14536 »		
(40 ans 10 mois)			
Total 24778 jours.		Total 2179 jours.	

Moyenne de l'âge des hommes décédés,	49 ans.
» du séjour.	1979 journées $\frac{1}{10}$
» de l'âge des femmes décédées,	46 ans.
» du séjour.	242 journées.
» totale de l'âge des décédés,	47 ans $\frac{2}{10}$.
» du séjour.	1255 journées.

Les 139 malades qui restaient au 1^{er} janvier 1885, plus les 80 entrées de l'année, se répartissent comme suit :

* (Les décès marqués d'un astérisque sont des malades venus dans l'année, de l'Hôpital cantonal.)

État-Civil des malades

	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	67	45	110
Mariés ou divorcés . . .	31	29	60
Veufs	15	35	46
Etat-civil inconnu . . .	2	1	5
Total.	113	106	219

		Age		
Ans		Hommes	Femmes	Total
De	à 19	0	1	1
	20 à 29	17	12	29
	30 à 39	15	19	34
	40 à 49	41	35	76
	50 à 59	22	17	39
	60 à 69	15	15	26
	70 à 79	5	7	12
	80 à 89	0	2	2
Total		115	106	519

Nationalité

		Hommes	Femmes	Total
Genevois		79	66	145
Suisses d'autres	domiciliés	6	7	13
cantons	non domiciliés	7	9	16
	domiciliés	10	19	29
Etrangers . . .	non domiciliés	11	5	16
	Total	113	106	219

Le nombre le plus élevé des malades a été de 154, les 7 septembre et 3 décembre, le plus bas de 139 le 1^{er} janvier et 3 au 8 janvier.

Le total des journées de malades a été de 53,562 dont 27,612 journées d'hommes et 25,950 journées de femmes.

La moyenne du séjour des malades en général, de 244 jours 126/365, et la moyenne du séjour pour chaque malade a été de 146 jours et 272/365.

Le nombre des journées de nourriture de la direction, de l'interne et des employés, est de 8,928, qui, ajouté à celui des malades, fait un total de 62,490 journées. Le prix de revient de la journée de nourriture est de 66 14/100, soit une diminution de 1 cent. 39/100 sur l'année précédente.

Le coût total de journée d'un aliéné revient pour l'exercice 1885, à fr. 1,44 et 11/100, soit une diminution sur l'année 1884 de 4 cent. 57/100.

Au 31 décembre, il restait 149 malades, dont 80 hommes et 69 femmes, sur lesquels 4 hommes et 7 femmes étaient présumés curables.

M. Claparède a fait régulièrement le service religieux protestant pendant l'année.

MM. les ecclésiastiques catholiques ont apporté les secours religieux aux malades de leur confession lorsqu'ils ont été réclamés par les parents.

Profession des aliénés

	Hommes	Femmes
Agriculteurs, manœuvres, journaliers, etc.	24	10
Horlogers, faiseurs de ressorts, fabricants de pièces à musique.	5	2
Graveurs, monteurs de boîtes, bijoutiers.	19	2
Ouvriers en bâtiments	5	—
Tailleurs, cordonniers	6	15
Voituriers, peintres en voitures	5	—
Boulangers, cuisiniers	5	2
Cafetiers, aubergistes	2	—
Repasseuses, blanchisseuses	—	4
Avocats, agents d'affaires	3	—
Instituteurs, régents	—	4
Négociants, commis	11	2
Domestiques	3	6
Professions diverses	20	8
Rentiers	5	6
Sans professions	6	45
Total	113	106

GENRE D'ALIÉNATION

Maladies congénitales

	Hommes	Femmes	Total
Idiotie et imbécillité	16	16	32

Dégénérescences constitutionnelles

	Hommes	Femmes	Total
Formes diverses.	12	3	15

Maladies acquises

A. Primaires

	Hommes	Femmes	Total
<i>Dépression :</i>			
Hypocondrie	—	—	—
Mélancolie simple	1	2	3
» anxieuse	—	5	5
» stupide	—	1	1
» avec idée de suicide	—	—	—
» avec idée de persécution . . .	—	—	—

Exaltation :

Manie aiguë	1	5	6
Monomanie exaltée	4	5	9

Folie primaire :

Formes diverses	8	7	15
---------------------------	---	---	----

B. Secondaires

Folie systématisée	37	37	74
Démence	27	24	51

C. Autres formes

Paralysie générale.	6	—	6
Folie circulaire.	—	1	1
Reconnu non aliéné	1	—	1
Total.	113	106	219

Dans le nombre de ces malades, il existe deux femmes atteintes d'épilepsie.

Comme les années précédentes, le domaine a été travaillé en grande partie par les malades, son produit brut a été de fr. 10,570 80 c., et les frais d'exploitation se sont montés à fr. 5,071 50, soit un boni de fr. 5,499 30.

Les Départements de Justice et police et de l'Intérieur auxquels le Conseil d'Etat a renvoyé le soin d'examiner la recommandation faite par la Commission du compte-rendu, consistant à instituer une commission de surveillance pour la maison cantonale des Aliénés, ont décidé de demander l'avis de médecins spécialistes et du chef de service de cet établissement, sur la convenance d'une semblable création.

Dépenses de la Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr. 69,970 —
Dépensé.	» 77,192 70

	Voté	Dépensé
Traitements.	Fr. 12,970 —	12,902 65
Nourriture des employés et des malades »	41,000 —	41,330 05
Combustible	» 5,500 —	5,535 95
Meubles et ustensiles	» 1,600 —	3,039 40
Lingerie	» 1,500 —	1,460 90
Literie	» 1,200 —	2,119 45
Eclairage.	» 600 —	659 60
Blanchissage.	» 600 —	693 —
Médicaments.	» 900 —	1,714 35
Exploitation du domaine rural.	» 2,000 —	5,071 50
Frais divers	» 1,800 —	2,452 15
Bibliothèque.	» 300 —	213 70
	Fr. 69,970 —	77,192 70

Recettes de la Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr. 78,000 —
Recettes.	» 88,101 60
Reprises des années antérieures	Fr. 792 —
Remboursement de journées suivant détail ci-dessous. »	76,692 80
Produit brut du domaine	» 10,570 80
Frais d'éclairage payés par la commune de Plainpalais. »	46 —
	Fr. 88,101 60

Le compte des journées se compose de :

57,417 journées à Fr. 1 20.	Fr. 44,900 40
565 » » 1 40.	» 511 —
7,608 » » 1 50.	» 11,412 —
5,205 » » 2 —.	» 10,406 —
1,089 » » 2 50.	» 2,722 50
816 » » 3 —.	» 2,448 —
586 » » 5 50.	» 1,351 —
82 » » 5 —.	» 410 —
594 » » 6 —.	» 3,564 —
2 » » 8 —.	» 16 —
55,562	Total Fr. 77,740 90
A déduire : journées non remboursées »	1,048 10
Somme égale à celle ci-dessus	Fr. 76,692 80

Le compte des reprises de l'année 1884 s'élevait à . . . Fr. 792 —
qui ont été payés en 1885.

Au 31 Décembre 1885 il restait dû par un particulier. »	912 50
» » » Prison de l'Evêché. »	135 60
» » »	

Les reprises à percevoir en 1886 s'élèvent donc à . . . Fr. 1,048 10

Le produit brut total s'est élevé en 1881 à Fr. 74,126 45
» » 1882 » 77,731 90
» » 1883 » 79,248 70
» » 1884 » 84,404 40
» » 1885 » 88,101 60